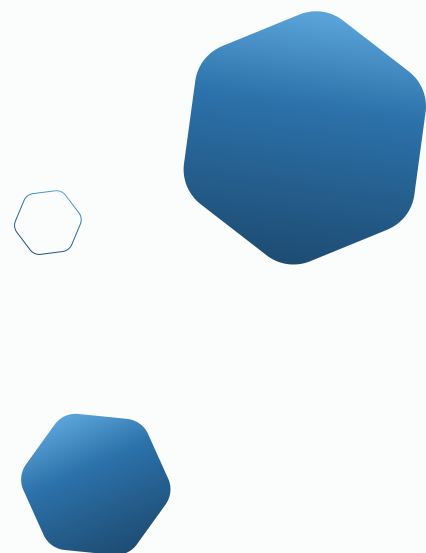


Catalogue des Formations

Inter & intra-entreprises

2024





Sommaire

-  **À propos d'EcoMundop.4**
 - Nous connaître
 - Notre offre
 - Notre équipe pédagogique

-  **Modalités pratiquesp.5**
 - Modalités pédagogiques sur les formations
 - Déroulement de nos formations
 - Focus sur les formations à distance
 - Handicap et accessibilité

-  **Présentation des formations réglementairesp.9**



EcoMundo se lance dans un nouveau et passionnant défi : la formation !

Spécialistes en conformité des produits chimiques, nous sommes prêts à partager notre expertise pour guider les industries vers un avenir plus sûr et durable. À la pointe de l'innovation depuis notre création, nous ouvrons maintenant un nouveau chapitre : la formation. Nos programmes conçus pour les défis actuels, sont animés par des experts du domaine.

Nous croyons que la formation est la clé du succès. Nos cours, en présentiel ou en ligne, offrent des connaissances pratiques pour maîtriser les réglementations. Rejoignez-nous dans cette aventure pour un avenir plus sûr et durable.

L'équipe formation
d'EcoMundo

À propos d'EcoMundo



Nous connaître

Depuis sa création en 2007, EcoMundo accompagne ses clients sur les enjeux réglementaires en combinant logiciels SaaS et expertise réglementaire. Il est le partenaire de la mise en marché mondiale des produits des industriels de la chimie.

De la conception à la formulation en passant par la conformité réglementaire jusqu'à la commercialisation à l'échelle mondiale, EcoMundo intervient à chaque étape du cycle de vie des produits de ses clients, pour tout type de secteur.

Composé de plus de 150 collaborateurs, EcoMundo regroupe des toxicologues, des ingénieurs, des experts réglementaires, des chimistes et des experts IT/Développeurs pour offrir une expérience unique et personnalisée selon les besoins de ses clients.

EcoMundo fait maintenant partie du Groupe Lisam qui développe des logiciels et des services pour la gestion réglementaire en Hygiène, Sécurité et Environnement dans l'industrie des produits chimiques, de l'énergie, de la cosmétique, des détergents, de la peinture et dans d'autres secteurs spécifiques de la chimie. Cette association va permettre aux deux entreprises de tirer parti de leurs synergies pour améliorer leurs services respectifs.

Notre offre

Nous pouvons vous aider à devenir autonomes dans la mise en conformité réglementaire de votre entreprise en mettant à votre disposition des formations à la réglementation dans les domaines d'expertise suivants : REACH, FDS, GHS et CLP, produits biocides, déclaration de mélanges dangereux, notification SCIP, ...

Selon vos besoins, vous pouvez vous inscrire aux différentes sessions inter-entreprises prévues dans notre agenda des formations ou élaborer avec notre aide un programme dédié, permettant la montée en compétences de vos collaborateurs sur vos problématiques.

Dans le groupe, les formations réglementaires représentent :



En 2023 :

94 % des stagiaires sont satisfaits de l'atteinte des objectifs

96 % des stagiaires sont satisfaits de la pédagogie des formateurs

Notre équipe pédagogique

Les formations sont dispensées par notre équipe de 6 consultants et experts réglementaires qui travaille au quotidien sur les problématiques rencontrées par les professionnels et les industriels.

La richesse de leur expérience et des cas pratiques rencontrés leur permet de s'adapter à vos problématiques au cours d'échanges constructifs.

Modalités pratiques

Modalités pédagogiques sur les formations

EcoMundo vous propose des formations intra-entreprises, avec des programmes standards ou personnalisés selon votre propre cahier des charges, en tenant compte des spécificités de votre activité et de votre entreprise.

Nos modalités pédagogiques sont adaptées en fonction de la durée de la formation et des sujets abordés.

Contactez-nous pour construire ensemble un parcours de développement des compétences contenant une ou plusieurs de nos formations.

[Questionnaire d'attente réglementaire](#)



Délais d'accès à nos formations

Notre équipe est disponible et s'engage à vous faire un premier retour au plus tard 72 heures après la réception de votre demande de formation.

Une fois l'offre de formation signée, nos formations intra-entreprises sont organisées d'un commun accord avec le client selon les disponibilités des stagiaires et du formateur. Le formateur contacte les stagiaires rapidement après la signature de la convention pour organiser la formation.

Nos formations inter-entreprises sont accessibles par le biais de sessions organisées plusieurs fois dans l'année.

Formations inter-entreprises sur site



Les inscriptions sont possibles jusqu'à 2 semaines avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles.

Les sessions de formation sont habituellement garanties à partir de 2 stagiaires dans nos locaux ou 5 stagiaires hors de nos locaux.

En cas de report d'une session, nous prenons contact au minimum 10 jours avant la prestation et proposons une alternative.

Formation inter-entreprises à distance



Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles.

Nos sessions de formation sont habituellement garanties à partir de 2 stagiaires.

En cas de report d'une session, nous prévenons les participants au minimum 72 heures avant la prestation et proposons une alternative.

La validation de l'inscription d'une personne en situation de handicap dépendra des aménagements éventuellement nécessaires pouvant impacter le délai d'accès mentionné ci-dessus. Toute l'équipe est à votre écoute pour valider la faisabilité et vous réorienter le cas échéant.

Les inscriptions de dernière minute seront étudiées au cas par cas, selon le mode de dispense, le type de financement et les éventuelles contraintes logistiques.

Focus formations inter-entreprises



Nos formations sont également accessibles par le biais de sessions organisées en inter-entreprises plusieurs fois dans l'année.

Notre calendrier de formation est généralement proposé à une fréquence semestrielle, contactez-nous pour vous renseigner sur les dates de formations.

Contactez-nous

Vous souhaitez vous inscrire ?



Email

formationsreglementaires@ecomundo.fr



Téléphone

03.44.44.25.00

Déroulement de nos formations

Notre processus est identique pour toutes nos formations

1

Avant

- Confirmation de votre participation à la formation (e-mail au prescripteur ou convocation transmise au stagiaire)
- Convention de formation
- Transmission des modalités d'accueil par e-mail (horaires, liens de connexion le cas échéant, etc.)

2

Pendant

- Support de formation (mis à disposition avant ou après la formation)
- Validation des présences par demi-journée
- Questionnaire de positionnement en début de formation
- Évaluation des stagiaires en fin de formation
- Sessions de questions/réponses synchrones
- Évaluation systématique de la satisfaction des stagiaires

3

Après

- Transmission d'un certificat de réalisation une fois vos obligations remplies (évaluations et émargements)
- Disponibilité du formateur sur une période donnée à l'issue de la formation pour toutes questions sur les sujets abordés
- Évaluation de la satisfaction des prescripteurs
- Prise en compte de toutes vos remarques dans le cadre de notre amélioration continue.

Focus sur les formations à distance

Nos formations à distance sont toutes animées par un formateur présent en permanence via un outil adapté, très simple d'utilisation. Selon la durée et le format des sessions, des interactions, exercices, échanges de pratiques peuvent être proposés afin de favoriser la participation et la montée en compétence des participants. Dans d'autres cas des séances de questions/réponses sont proposées en fin de session.

Le lien de connexion à la classe virtuelle est envoyé 48h avant le début de la formation pour vous permettre de faire des tests de connexion.

Les meilleures conditions pour une meilleure expérience



Une adresse e-mail valide et qui sera utilisable pendant la session pour les évaluations en début et fin de formation et pour la signature des feuilles de présence.



Une ligne téléphonique directe ou un numéro de portable pour être joignable rapidement pendant la séance en cas de problème technique.



Un ordinateur équipé d'une webcam, d'un micro et d'un haut-parleur ou mieux d'un micro-casque.



Une connexion internet de qualité autorisant l'utilisation de la voix et de l'image.

Contactez-nous

pour construire ensemble un parcours de développement des compétences contenant une ou plusieurs de nos formations



Téléphone
03.44.44.25.00



Email
formationsreglementaires@ecomundo.fr



LinkedIn
Suivez-nous

Handicap et Accessibilité



Si vous êtes en situation de handicap, EcoMundo met tout en œuvre pour vous permettre de participer à nos formations.

Pour cela, vous êtes invité(e) à contacter l'équipe pédagogique pour lui faire part des aménagements dont vous pourriez avoir besoin. Le maximum sera fait pour y répondre favorablement. Dans le cas où la formation ne peut pas être adaptée, nous ferons de notre mieux pour vous orienter et vous accompagner dans la recherche d'une solution adaptée.

Présentation des formations réglementaires



	Durée	Résumé
Le règlement CLP en pratique Réf: EMCLP	10h30	Classer ses produits et rédiger leurs étiquettes selon le règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (CLP) exige une maîtrise du cadre réglementaire. Participez à cette web-formation pour connaître les sources d'information, suivre la réglementation et apprendre à classer et étiqueter vos substances et mélanges. Cette formation didactique alternera théorie et cas pratiques.
Rédaction de FDS selon le règlement (UE) N° 2020/878 Réf: EMFDS	3h30	La rédaction de FDS est un exercice complexe qui nécessite une parfaite maîtrise du cadre réglementaire en constante évolution. Cette formation vous permettra de connaître les éléments clés de chaque rubrique conformément au règlement 2020/878, devenu obligatoire le 1er janvier 2023.
Déclaration harmonisée sur le portail PCN Réf: EMPCN	2h30	Selon l'article 45 du règlement CLP, les importateurs et utilisateurs en aval de mélanges dangereux en Europe ont l'obligation de les déclarer aux organismes consultatifs des pays où sont mis sur le marché ces mélanges. Découvrez comment répondre à ces exigences et les outils mis en place pour vous y aider (UFI, EuPCS, PCN portal, etc.).
Savoir notifier à l'inventaire C&L Réf: EMICL	1h	Vous êtes fabricant ou importateur ? Venez assister à notre formation afin de déterminer quelles sont vos obligations déclaratives à l'inventaire C&L des classifications et étiquetages. Cette formation pratique vous aidera à déterminer vos obligations et à y répondre facilement.
Initiation à l'utilisation de IUCLID6 Réf: EMIUC	3h30	IUCLID est l'outil incontournable mis en place par l'ECHA pour vous mettre en conformité dans différents domaines réglementaires : REACH, biocides, notifications C&L et SCIP déclarations PCN, etc. Cette formation vous permettra de connaître les principales fonctionnalités et caractéristiques de l'outil et d'avoir les bases pour la saisie de vos dossiers réglementaires.
Savoir déterminer le numéro UN de vos matières dangereuses pour le transport ADR Réf: EMADR	1h30	La détermination de la classification transport par voie terrestre est un des requis lors de la rédaction d'une FDS. Avec cette formation condensée, apprenez à connaître les différentes classes de danger ADR, familiarisez-vous avec la liste des marchandises dangereuses, et découvrez le lien étroit avec la classification selon le CLP, afin de déterminer aisément le numéro UN de vos produits.

Présentation des formations réglementaires



	Durée	Résumé
Sécurisez votre portefeuille produits en vérifiant votre conformité au règlement REACH Réf: EMREA	2h	Le règlement REACH est un pilier incontournable pour la conformité de vos produits sur le marché européen. Avec cette formation, vos acheteurs ou autres collaborateurs seront sensibilisés à l'importance d'une gestion rigoureuse et efficace de vos chaînes d'approvisionnement, afin de garantir la conformité de vos produits et la gestion de vos coûts.
Réglementation des produits biocides : de l'approbation à l'autorisation Réf: EMBIO01	7h	La mise sur le marché et l'utilisation des produits biocides s'accompagnent de nombreuses contraintes réglementaires. Participez à cette formation pour comprendre le règlement (UE) n°528/2012 relatif aux produits biocides (BPR) et identifier vos principales obligations (statut des substances actives, types de produits, autorisation des produits, articles traités, etc.).
Principales notions clés de la réglementation des produits biocides Réf: EMBIO02	3h30	Mettre sur le marché ou utiliser un produit biocide nécessite de respecter des règles parfois complexes. Cette formation vous permettra de décrypter les principes clés du règlement BPR afin d'évaluer votre conformité.
Devenir autonome sur la déclaration SCIP : théorie et cas pratique Réf: EMSCI	3h30	Concerné par la notification des produits dans la base de données SCIP ? Notre formation vous permettra de savoir créer des dossiers avec IUCLID à partir de données collectées et vous conduira jusqu'à la soumission dans la base de données SCIP.
Assurer la conformité de vos produits chimiques en Grande-Bretagne Réf: EMBRE	2h	Depuis le Brexit, les réglementations en Grande-Bretagne ont évolué et se démarquent progressivement des textes applicables en Europe. Cette formation vous permettra d'avoir un aperçu des différentes réglementations mises en place, afin d'assurer la conformité de vos produits sur le marché.
Maîtriser l'évaluation des risques environnementaux dans un cadre réglementaire Réf: EMEVA	7h	Vous êtes concernés par l'analyse des risques pour l'environnement dans le cadre de vos dossiers de mise sur le marché de substances chimiques ? Cette formation vous permettra de connaître les bases, de comprendre et savoir comment mettre en œuvre la méthodologie d'analyse des risques. La gestion des risques environnementaux sera également abordée au travers d'études de cas.

Présentation des formations réglementaires



	Durée	Résumé
Scénarios d'exposition : Les comprendre et les exploiter Réf: EMSCE	7h	A réception d'une FDS étendue, l'utilisateur en aval dispose d'un an pour vérifier et/ou se mettre en conformité avec les exigences des scénarios d'exposition reçus. Apprenez à détecter les informations importantes et contraignantes des scénarios et vérifier la couverture de vos utilisations afin d'assurer votre conformité réglementaire.
CLP : focus sur les dangers pour la santé humaine Réf: EMSHU	3h30	Classer ses produits et rédiger leurs étiquettes selon le règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (CLP) exige une maîtrise du cadre réglementaire. Participez à cette web-formation pour apprendre à classer et à étiqueter vos substances et mélanges en ce qui concerne les dangers pour la santé humaine. Cette formation didactique alternera théorie et cas pratiques.
CLP : focus sur les dangers pour l'environnement aquatique Réf: EMENV	3h	Classer ses produits et rédiger leurs étiquettes selon le règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (CLP) exige une maîtrise réglementaire. Participez à cette web-formation pour apprendre à classer et à étiqueter vos substances et mélanges en ce qui concerne les dangers pour l'environnement aquatique. Cette formation didactique alternera théorie et cas pratique.
CLP : focus sur les règles d'étiquetage et d'emballage Réf: EMETI	2h	L'étiquette des produits chimiques est un élément clé permettant de mettre en avant des informations importantes sur les dangers et les risques associés. Avec cette formation, obtenez une vision des différentes obligations et dispositions mis en place par le règlement CLP concernant l'étiquetage et l'emballage des substances/mélanges mis sur le marché en Europe.

Le règlement CLP en pratique

Formation en présentiel ou à distance

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Classer/étiqueter les substances et les mélanges selon le CLP.
- ✓ Comprendre les limites de l'harmonisation et appréhender les différences au niveau mondial de l'application du GHS.

Contenu

Introduction

- GHS des Nations unies et Impact sur l'Union Européenne
- Limite de l'harmonisation

Mise en œuvre du CLP

- Annexes pour classer les substances ou les mélanges
- Étude détaillée de l'annexe I du règlement (théorie, exemples simples et exercices) : dangers physico-chimiques, dangers pour la santé humaine, et dangers pour l'environnement aquatique

Étiquetage et emballage

- Mise en œuvre pratique pour la réalisation d'une étiquette

Moyens pédagogiques

- ✓ Formation chez le client dans une salle mise à disposition ou à distance *via* une plateforme dédiée
- ✓ Exposé théorique et cas pratiques
- ✓ Questions-réponses tout au long de la formation
- ✓ Support de formation remis aux stagiaires sur site le jour de la formation ou par email en PDF avant la formation à distance
- ✓ Vidéoprojecteur et paperboard pour les formations en présentiel

Public et Prérequis

Public : Personnes chargées de la classification et/ou de l'étiquetage des produits chimiques, rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables réglementation, responsables qualité et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

Prérequis : Aucun

Durée et Dates

Durée : 10,5 h (1 jour ½ consécutifs sur site ou 3 sessions à distance de 3h30)

Horaires : à définir

Dates : à définir

Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée de deux mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

Rédaction de FDS selon le règlement (UE) n°2020/ 878

Formation à distance

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Avoir une vue d'ensemble du cadre réglementaire des Fiches de Données de Sécurité (FDS).
- ✓ Comprendre les exigences des FDS relatives au format et au contenu.
- ✓ Évaluer les impacts et la charge de travail entraînés par le CLP et REACH sur les FDS.

Contenu

Introduction

La FDS au coeur du système de prévention du risque chimique
Son contexte réglementaire

Le format de la FDS

La forme et le contenu
Les derniers délais d'application à respecter

Le contenu de la FDS

Passage rubrique par rubrique contenant:
- Les informations obligatoires pour être en conformité
- Des illustrations des présentations obligatoires ou recommandées

Conclusion

Moyens pédagogiques

- ✓ Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- ✓ Exposé théorique
- ✓ Questions-réponses tout au long de la formation
- ✓ Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

Public et Prérequis

Public : Personnes chargées de la classification et/ou de l'étiquetage des produits chimiques, rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables réglementation, responsables qualité et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

Prérequis : Bonne compréhension du CLP et des principes de classification

Durée et Dates

Durée : 3h30

Horaires : à définir

Dates : à définir

Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

Déclaration harmonisée sur le portail PCN

Formation à distance

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Interpréter le contexte réglementaire européen et identifier ses obligations.
- Appréhender les modalités de déclaration obligatoires et faire une déclaration auprès des organismes consultatifs européens.

Contenu

Contexte réglementaire européen

Article 45 et annexe VIII du règlement CLP, focus sur la France

États des lieux de la mise en oeuvre de l'harmonisation par les États Membres

États Membres connectés, langues de soumission, décision sur la conservation des systèmes nationaux, etc.

Contenu de la déclaration et outils associés

Format PCN, portail PCN, UFI, EuPCS, etc.

Cas pratiques

Déclaration d'un mélange dangereux sur le portail PCN

Conclusion

Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

Public et Prérequis

Public : Rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables réglementation, responsables qualité et toute personne concernée par les impacts et la mise en oeuvre de REACH et du CLP.

Prérequis : Aucun

Durée et Dates

Durée : 2h30

Horaires : à définir

Dates : à définir

Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

Savoir notifier à l'inventaire C&L

Formation à distance

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Déterminer son statut et ses obligations
- Notifier ses substances à l'inventaire des classifications et étiquetages

Contenu

Références réglementaires

Qui doit notifier ? Quelles substances notifier ?

Délais et contenu d'une notification

Outils de notification

Publication des données notifiées

Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

Public et Prérequis

Public : Rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables réglementation, responsables qualité et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

Prérequis : Savoir classer et étiqueter selon le CLP

Durée et Dates

Durée : 1h00

Horaires : à définir

Dates : à définir

Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

Initiation à l'utilisation de IUCLID 6

Formation à distance

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Utiliser l'outil IUCLID 6 afin de saisir ses dossiers réglementaires.
- Gérer sa base de données de produits dans IUCLID.

Contenu

Présentation générale

- Qu'est-ce que IUCLID 6 ?
- Dans quel but l'utiliser ?
- Vue générale de l'outil
- Documentation disponible

Fonctionnalités/caractéristiques principales

- Gérer sa base de données IUCLID
- Importer et/ou copier des données dans IUCLID
- Saisie un ensemble de données pour une substance ou un mélange
- Créer un dossier
- Exporter un dossier IUCLID

Application aux différentes réglementations

- Dossier d'enregistrement REACH
- Dossier de déclaration harmonisée PCN
- Dossier de notification C&L
- Dossier BPR
- Dossier de notification SCIP

Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

Public et Prérequis

Public : Rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables réglementation, responsables qualité et toute personne concernée par les impacts et la mise en oeuvre des réglementations REACH, CLP, Biocides, PPP, etc.

Prérequis : Aucun

Durée et Dates

Durée : 3h30

Horaires : à définir

Dates : à définir

Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

Savoir déterminer le numéro UN de vos matières dangereuses pour le transport ADR

Formation à distance

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Déterminer le numéro UN d'un produit pour le transport par voie terrestre selon l'ADR
- Comprendre la relation entre la classification CLP de son produit et la classification transport

Contenu

Références réglementaires

Relation ADR / GHS / CLP

Dispositions générales

Principes de la classification et détermination d'un numéro UN

Focus sur les dangers les plus courants

Exercices d'application

Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

Public et Prérequis

Public : Responsables de la rédaction de FDS et toutes personnes devant être sensibilisées à la classification transport des matières dangereuses

Prérequis : Aucun prérequis exigé (à noter que la connaissance des règles générales de classification selon le CLP est un plus.

Durée et Dates

Durée : 1h30

Horaires : à définir

Dates : à définir

Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

Sécurisez votre portefeuille produits en vérifiant votre conformité au règlement REACH

Formation à distance

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Avoir une vision d'ensemble du règlement REACH.
- Analyser sa chaîne d'approvisionnement.
- Détecter les situations à risque.

Contenu

Présentation générale

- Enregistrement, Evaluation, Autorisation, Restriction, FDS

Focus sur l'enregistrement

- Définitions
- Qui est le déclarant
- Quelles substances enregistrer
- Partage des données
- Coût d'un dossier

L'importance de la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement

- Points d'attention
- Savoir analyser les certificats de conformité REACH de vos fournisseurs
- Définir une stratégie d'approvisionnement
- Risques encourus

Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

Public et Prérequis

Public : Acheteurs, responsables HSE, responsables réglementation, responsables qualité, et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH.

Prérequis : Aucun

Durée et Dates

Durée : 2h

Horaires : à définir

Dates : à définir

Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

Réglementation des produits Biocides : de l'approbation à l'autorisation

Formation en présentiel ou à distance

👤 Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ☑ Déterminer le statut réglementaire de ses produits (produits Biocides ou articles traités).
- ☑ Identifier les obligations et les démarches applicables à leurs mises sur le marché.

📄 Contenu

Introduction au cadre réglementaire

- Règlements et décision d'exécution du BPR et du programme de révision
- Réglementation applicable en France
- Terminologies
- Champs d'application
- Notion d'utilisation/d'utilisateur et concept de la mise (à disposition) sur le marché

Programme de révision

Suivi du programme de révision et délais

Annexe I du BPR

Liste des fournisseurs autorisés – Art. 95

Obligations réglementaires en France

Publicité des produits biocides

Étiquetage des produits Biocides

Régime Pérenne

- Délais de fin de la période transitoire
- Présentation des différents types d'autorisation, démarches, délais et coûts
- Guides et documents techniques
- Outils IT disponibles

Articles traités

- Définition
- Frontière avec les produits biocides
- Concept et définition de mise sur le marché
- Impact de la période transitoire et délais
- Étiquetage

Sanctions en cas de non-conformité

👥 Public et Prérequis

Public : Fabricants, importateurs, distributeurs, utilisateurs de produits Biocides : services réglementaires, équipes marketing, responsable achat, responsable logistique, direction, etc.

Prérequis : Aucun

📅 Durée et Dates

Durée : 7h00 (sur site ou à distance 2 sessions de 3h30)

Horaires : à définir

Dates : à définir

📚 Moyens pédagogiques

- ☑ Formation chez le client dans une salle mise à disposition ou à distance *via* une plateforme dédiée
- ☑ Exposé théorique et cas pratiques
- ☑ Questions-réponses tout au long de la formation
- ☑ Support de formation remis aux stagiaires sur site le jour de la formation ou par email en PDF avant la formation à distance
- ☑ Vidéoprojecteur et paperboard pour les formations en présentiel

📖 Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée de deux mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.



Principales notions clés de la réglementation des produits biocides

Formation à distance

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Déterminer le statut réglementaire de ses produits (produits Biocides ou articles traités).
- Identifier les principales notions clés de la réglementation des produits biocides.

Contenu

Introduction au cadre réglementaire

Comprendre le statut de la substance active utilisée et du produit biocide et des conséquences pratiques sur leur mise sur le marché et leur utilisation

Cas des articles traités biocides

Etiquetage et publicité

Sanctions en cas de non-conformité

Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique et cas pratiques
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

Public et Prérequis

Public : Fabricants, importateurs, distributeurs, utilisateurs de produits Biocides : services réglementaires, équipes marketing, responsable achat, responsable logistique, direction, etc.

Prérequis : Aucun

Durée et Dates

Durée : 3h30

Horaires : à définir

Dates : à définir

Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée de deux mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

Devenir autonome sur la notification SCIP - Théorie et cas pratique

Formation à distance

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Maîtriser la procédure à suivre pour identifier et remplir ses obligations.
- ✓ Appréhender la notification SCIP de la création du dossier à la soumission dans la base de données SCIP.

Contenu

Contexte réglementaire européen

Description des différents éléments (sources réglementaires, objectifs, acteurs, SVHC/liste candidate, etc.).

Mise en œuvre d'une déclaration

Création des entités, organisations des constituants d'un article et validation d'un dossier de notification SCIP.

Regroupement et hiérarchie

Articles strictement identiques ou quasiment identiques, objets complexes et notification simplifiée (SSN).

Cas pratiques

Passage en revue des éléments clés nécessaires à la notification SCIP d'un article de l'entreprise (saisie des informations dans IUCLID, structure de l'article, création et validation du dossier).

Moyens pédagogiques

- ✓ Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- ✓ Exposé théorique
- ✓ Illustrations et cas pratique (Pour la mise en œuvre du cas pratique, l'article proposé par l'entreprise devra avoir une structure limitée à deux niveaux, avec un maximum de deux substances candidates.)
- ✓ Questions-réponses tout au long de la formation
- ✓ Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

Public et Prérequis

Public : Toute personne ayant des responsabilités liées à la notification des produits dans la base de données SCIP. Cela inclut notamment des responsables qualité, des juristes d'entreprise, des responsables HSE, responsables qualité, ...

Prérequis : Aucun

Durée et Dates

Durée : 3h30

Horaires : à définir

Dates : à définir

Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support limité aux éléments vus en formation.

Assurer la conformité de vos produits chimiques en Grande-Bretagne

Formation à distance

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les enjeux des réglementations chimiques en Grande-Bretagne.
- Identifier ses obligations.

Contenu

Contexte réglementaire

Assurer votre accès au marché du Royaume-Uni en connaissant les démarches, calendrier et redevances liés aux réglementations REACH, CLP, FDS, Biocides applicables en Grande-Bretagne

Evaluer la conformité des produits que vous importez de Grande-Bretagne

Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

Public et Prérequis

Public : Fabricants, formulateurs, utilisateurs de produits chimiques, ou distributeurs – basés en EEA et commercialisant avec le Royaume-Uni.

Prérequis : Aucun

Durée et Dates

Durée : 2h00

Horaires : à définir

Dates : à définir

Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

Maitriser l'évaluation des risques environnementaux dans un cadre réglementaire

Formation en présentiel ou à distance

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre et maitriser l'évaluation des risques environnementaux
- Connaître le contexte réglementaire et les outils utilisés

Contenu

Contexte réglementaire

Comprendre l'évaluation des risques

- Evaluation des dangers : principe, méthodes de calculs des PNECs ; outils utilisés
- Evaluation de l'exposition : présentation de scénarios d'émissions, cycle de vie des substances, évaluation des rejets dans l'eau, l'air, le sol ; outils utilisés
- Caractérisation des risques : principe et calcul

Maitriser et gérer les risques : stratégies et exemples pratiques

Moyens pédagogiques

- Formation chez le client dans une salle mise à disposition ou à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique
- Illustrations, cas pratique et exercices corrigés lors de la formation
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires sur site le jour de la formation ou par email en PDF avant la formation à distance
- Vidéoprojecteur et paperboard pour les formations en présentiel

Public et Prérequis

Public : Responsable HSE, Responsable affaires réglementaires, responsable de la rédaction des FDS, responsable qualité, et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

Prérequis : Aucun

Durée et Dates

Durée : 7 h (sur site ou à distance en 2 sessions de 3h30)

Horaires : à définir

Dates : à définir

Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée de deux mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

Scénarios d'exposition : Les comprendre et les exploiter

Formation en présentiel ou à distance

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les scénarios d'exposition qu'il reçoit pour ses substances et vérifier sa conformité
- Connaître le contexte règlementaire et les outils d'exposition

Contenu

Contexte règlementaire

Comprendre les scénarios d'expositions que l'on reçoit

Les descripteurs d'usage – Les outils de modélisation – Les valeurs d'exposition et les RCR

Vérifier sa conformité aux scénarios d'exposition reçus

Vérifier que son utilisation a bien été étudiée – Vérifier les conditions d'utilisation – Faire un étalonnage

Exemples pratiques de vérification de conformité

Moyens pédagogiques

- Formation chez le client dans une salle mise à disposition ou à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique
- Illustrations, cas pratique et exercices corrigés lors de la formation
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires sur site le jour de la formation ou par email en PDF avant la formation à distance
- Vidéoprojecteur et paperboard pour les formations en présentiel

Public et Prérequis

Public : Responsable HSE, Responsable affaires règlementaires, responsable de la rédaction des FDS, responsable qualité, et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

Prérequis : Aucun

Durée et Dates

Durée : 7 h (sur site ou à distance en 2 sessions de 3h30)

Horaires : à définir

Dates : à définir

Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée de deux mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

CLP : Focus sur les dangers pour la santé humaine

Formation à distance

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Classer les substances et les mélanges
- Étiqueter les substances et les mélanges

en ce qui concerne les dangers pour la santé humaine selon le règlement CLP.

Contenu

Introduction

GHS et CLP

Présentation du CLP

Définition, champ d'application du CLP.

Étiquetage et emballage

Mise en œuvre pratique pour la réalisation d'une étiquette dans le cadre des dangers pour la santé.

Mise en œuvre du CLP

- Définitions clés : dangers additifs et non-additifs, valeurs seuils, limites génériques et spécifiques.
- Toxicité aiguë : critères pour classer, calcul de l'ATE, méthode de la somme & éléments d'étiquetage.
- Corrosion et irritation cutanée et oculaire : critères pour classer, additivité, pH extrêmes & éléments d'étiquetage.
- Sensibilisation cutanée et respiratoire : critères pour classer & éléments d'étiquetage.
- Effets CMR : critères pour classer & éléments d'étiquetage.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique ou répétée) : critères pour classer & éléments d'étiquetage.
- Danger par aspiration : critères pour classer & éléments d'étiquetage.

Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique et cas pratiques
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par courriel après la formation

Public et Prérequis

Public : Personnes chargées de la classification et/ou de l'étiquetage des produits chimiques, rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables qualité, et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

Prérequis : Aucun

Durée et Dates

Durée : 3h30

Horaires : à définir

Dates : à définir

Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par courriel d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

CLP : Focus sur les dangers pour l'environnement aquatique

Formation à distance

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Classer les substances et les mélanges
- Étiqueter les substances et les mélanges

en ce qui concerne les dangers pour l'environnement aquatique selon le règlement CLP.

Contenu

Introduction

GHS et CLP

Présentation du CLP

Définition, champ d'application du CLP.

Étiquetage et emballage

Mise en œuvre pratique pour la réalisation d'une étiquette dans le cadre des dangers pour l'environnement.

Mise en œuvre du CLP

Rédaction d'une étiquette :

- Contenu de l'étiquette CLP d'un produit chimique classé dangereux (pictogrammes, mentions de dangers, conseils de prudence, UFI, information supplémentaires)
- Disposition des éléments d'étiquetage sur l'étiquette
- Dérogations aux obligations d'étiquetage
- Interaction CLP/transport

Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique et cas pratiques
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

Public et Prérequis

Public : Personnes chargées de la classification et/ou de l'étiquetage des produits chimiques, rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables qualité, et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

Prérequis : Aucun

Durée et Dates

Durée : 3h00

Horaires : à définir

Dates : à définir

Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par courriel d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

CLP : Focus sur les règles d'étiquetage et emballage

Formation à distance

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Savoir étiqueter et emballer les substances et les mélanges selon le règlement CLP.
- ✓ Connaître les modalités techniques d'apposition des étiquettes sur les produits chimiques.

Contenu

Introduction

GHS et CLP

Présentation du CLP

Définition, champ d'application du CLP.

Étiquetage et emballage : rédaction d'une étiquette

- Contenu de l'étiquette CLP d'un produit chimique classé dangereux (pictogrammes, mentions de dangers, conseils de prudence, UFI, information supplémentaires)
 - Disposition des éléments d'étiquetage sur l'étiquette
 - Dérogations aux obligations d'étiquetage
- Interaction CLP/transport

Moyens pédagogiques

- ✓ Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- ✓ Exposé théorique et cas pratiques
- ✓ Questions-réponses tout au long de la formation
- ✓ Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

Public et Prérequis

Public : Personnes chargées de la classification et/ou de l'étiquetage des produits chimiques, rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables qualité, et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

Prérequis : Savoir déterminer la classification d'un produit selon le CLP.

Durée et Dates

Durée : 2h00

Horaires : à définir

Dates : à définir

Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par courriel d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

Contactez-nous pour vous donner les clefs d'une mise en conformité efficace



Contactez-nous

Offrez-vous l'opportunité de monter en compétences



Téléphone
03.44.44.25.00



Email
formationsreglementaires@ecomundo.fr



LinkedIn
Suivez-nous